# ROUBAIX

## Concours de bébés

GRANDES CATÉGORIE. — Enfants de 6 mois à 1 an

Diplômes de médaille d'argent. — Marie Vandenbrande, Gabrielle Delongha, Alice Desreux, Jeanne Siecosca, Marie Vallée, Léonace Renée Verhaenemen, Lucien Boisuyt, Jean Spruytte, Richard Catrice, Fernand Decclleuwerl, Germaine Bonnet, Lucienne Hendrick, Marcel Cautier, Albert Maertens, Emile Bayen, Albert Briere, Robert Desmarlyn, André Beausart, Simonne Renard, Françoise Glocque, Jeanne Dubois, Fernand Vandevoorde, Albert Lecleroq, Henri Leclercq, Richard Lejeur, Georges Dujardin, Eugène Lesweld, Marcelle Bury, Lenie Crépieux, Louis Seckout, Simonne Bulaille, Jeanne Demarcq, Marcelle Delrue, Marcelle François, Yvonne Vergaylen, Geneviève Mass, Paul Bassel, Edmond Duquenne, Jeanne Vandenbrande, Jeanne Burgraeve, Clémence Corcq, Jean Desmettre, Georges Vermeisch, Julien Diolet, Verecke, Antoine Bermyn, Yvonne Acket, Honoré Debouck, Henri Grégoire, Nelly Desmettre, Mireille Esser, Eugène Declercq, Albert Acket, Gervais Lores, Mirelle Maurelle, Reine Mathon, Jean Baptiste Balosen, Hubert Delcourt, Lucienne Devlieger, Sarah Volghe, Marie-Thérèse Liagre, Simonne Magot, Louis Delattre, Jules Dely, Adolphe Callewaert, Alicene, Stéphanie Beaucher, Louis Dubois, César Leclercq, Eugène Lecerf, Jules Brice, Pelleron, Maurice Poulet, Hélène Demeulenaere, Denis Sienne, Aveline Lorthioir, Charles Verroust, Vandecave, Lecouge, Simonne Delcourt, Marcel Delbois, Maurice Desruerselder, Daniel Ponthieu, Vanacker.

Diplômes de médaille de bronze. — Renée Desmyttere, Charlotte Vandenbrande, Germaine Dejagère, Eugène Deraedt, Eugénie Dutrieux, Joseph Allain, Constant Giorieux, Florimond Ségard, Betue et Mathilde Vandenbrande, Julien Venaut, Hélène Picke, Marthe Drubbele, Emile Deweert, Fernand Andrités, Degryse, Aimé Stock, Edmond Duqueur, Dupont, Gaston Doubrelque, Robert Iwent, Alfred Capillier, Jeanne Roudry, Fernand Vandevelde, Denise Foulon, Desnet, Henri Stavins, Charles Bulcourt, Maurice Debroux, Gaston Couleau, Emilienne Lemaire, Geneviève Hélène Soyaert, Gabrielle Leruste, Jules Sakezyn.

GRANDES CATÉGORIE. — Enfants de 1 an à 2 ans

Diplômes de médaille d'argent. — Arthur Godyn, Marguerite Demeyer, Marcel Goeman, Alfred Gesse, Simonne Bonte, Louise Van Roosbroeck, Madeleine Vantieghem, René Duthoit, Vincent Delmotte, Alphonse Biterman, Pierre Caron, Moise Delcroix, Alice Tahon, Henri Vandenbroucke, Jeanne Mouvier, Joseph Cornu, Raymonde Smet, Jules Dumortier, Alice Vanderplancke, Jean Meau, Victor Lepers, Flavie Dubois, Fernand Dlut, Robert Nivesse, Marcel Prévost, Victor Deroubaix, Oscar Pottier, René Debouf, Emile Bouchard, Gilles Duret, Antoine Dejonckheere, Yvonne Dupont, Denis Desfachelle, Marcel Cambier, Maurice Demesteine, Emile Labbens, Catteau, César Vanghendale, Laure Van Inschoot, Robert Rommelaere, Jean Vandromme, Zoé Favier, Rachel Dupos, Marcelle Lietart, André Bruyère, Claire Destaercke, Jules Roussel, Jean Thieffry, Emile Dejaegère, Roger Trinez, Jules Vandenbrande, Jean Meau, Hippolyte, Arthur Hotelaed, Hélène Drubbele, Marthe Terryn, Simonne Vanhaelle, Julien Marchand, Marguerite Alard, Deronne, Yvonne Lemaire, Albert Ulrich, Jean Dubois, Marcel Spitaels, Jules Lepers, Augustin Demeyere, Pauline Depraetere, Madeleine Debuisne, Yvonne Debodenaere, Juliette Durieux, Julien Vanhaelle, Henri Vreulx, Marie-Thérèse Gabreau, Albert Leforce, Suzanne Baltaert, Henri Ghoeretis, Clémence Denaes, Lucien Lequain, Alberline Delrue, Alfred Bacon, Robert Segard, Hubert Cattel, Madeleine Delbecq, Charles Rose, Madeleine Ranlon, Marie Lofeld, Georges Bulté, Georges Delcroix, Achille Desgardins, Gustave Mouvier, Léonce Leclercq, Denise Desprez, Armand Meurisse, Henri Noël, Jeanne Méresse, Henri Honoré, René Plouvier, Georges Vallée, Pierre Vandenbrouck, Charles Carrette, Fernande Desrumaux, Arthur Dougniaux, Lucien Crayre, Marie Wagnier, Jean Dolle, Raymonde Vilegha, Raymonde Sénéter, Zélia Vandenbrouck.

Diplômes de médaille de bronze. — Louis Vanhoorde, Richard Demulder, Louis Couque, Pierre Demey, Maurice Derous, Fernande Landuyt, Hélène Epels.

GRANDES CATÉGORIE. — Enfants de 2 ans à 3 ans

Diplômes de médaille d'argent. — Jules Masse, Georgette Compagnon, Madeleine Amand, Henri Tonneau, Berthe Crépin, Marcel Delbaye, Henriette Martel, Marcelle Leroy, Ferdand Boullemy, Marcelle Cluzel, Yvonne Sergent, Fernand Fontaine, Irène Pluchart, Henri Bevee, Mathilde Savary, André Deronne, Julia Jackson, Marthe Gerard, Jean Delelis, Renée Tellier, Lucienne Lepers, Hélène Mons, André Christiaens, Achille Willems, Adolphine Cleyet, Andre Parent, Henri Hurtebise, Alfred Cloots, Nicolain, Jules Pierronne, Valère Boulart, Raymond Livian, Edmond Petit, Elise Demasure, Denise Hennebique, Suzanne Longre, Jean Lefebvre, Andrée Demeulne, Marie-Louise Begnert, Marcel Ruysschaert, Louis Waymel, Yvonne Seys, Cyrille Sulmont, Georges Coudeau, Thierry Vandenbut, Jules Corneau, Augustine Niclain, Albert Moulard, Pierre Decamp, Les Debusseme, Georges Fouquet, Georges Pannier, Marcelle Delepinoy, Claire Boyle, Pierre Delcroix, Marthe Trenteaux, Marcelle Landas, Pierre Monier, René Nonque, Charles Senel, Zoé Bolle, Marie Thérèse Slagmulder, Simonne Jacquemin, Rene Goetsch, Blanche Deshayet, Albert Cattleux, Jeanne Verhelle, Louis Vandenbrouck, Yvonne Boulant, Joséphine Hage, Alfred Hennebique, Henri Dupont, Julienne Wardavoir, Zélie Lambrette, Raymonde Decamps, Isabelle Degrieck, Roland Heemeryck, Marcel Cazeneuve.

Diplômes de médaille de bronze. — Alfred Deviellas, Madeleine Jouriray, Edmond Vandenbel, Gaston Egels, Madeleine Crétin, Raymonde Florin, Madeleine Caron, Marguerite Dumortier, Jules Defretin, Apollina Olivier, Henri Vanseymortier, Céline Vandenbrouck, Yvonne Prévot, Germaine Lecouge, Albertine Pesquet, Joseph François, Gustave Bulleau, Céline Verbergt, François Cools, Léontine Constant, Julia Clarisse, Thérèse Schirmer.

### LE VITRIOL

Lés Bouvy, cette jeune pensionnaire du Bar Mélanie, rue des Longues-Haies, vitriolée samedi matin, par une de ses collègues, Gabrielle Vanschoorisse, a été admise à la Fraternité jeudi après-midi.

### DANS LES ESCALIERS

M. Wolemberghe Joseph, âgé de 60 ans, demeurant rue Lannes, 16, chauffeur chez M. Levas Paul, préparateur pour lissage, rue Desbonnets, 4, s'est fracturé le radius gauche en tombant dans l'escalier conduisant à la salle des machines. Cinq semaines de repos.

### VOL DU VELO

Jeudi, entre midi et deux heures du soir, un malfaiteur inconnu s'est emparé du vélo que M. André Bocquart, courtier en laines, demeurant rue de l'Espérance, 58, avait déposé dans la cour de la maison portant le numéro 49 de la rue de la Gare. Une enquête est ouverte par M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.


SAVON MAKOKO Parfum sauvage inégalé
Victor VAISSIER


### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Le 1er *sur le repos hebdomadaire.* — Pour infraction à la loi du 13 juillet 1906, sur le repos hebdomadaire, une amende de cinq francs à Mlle Delfou, marchande de chaussures, rue de la Gare; deux amendes de cinq francs à Mlle Lepers, magasinière, marchande de chaussures, rue Saint-Georges, 15; une amende de cinq francs à Mme Wallez, épicière, Grande-Place, 89.

*Les violences.* — Au jour de travail à Palmyre Kenvorde pour violences sur Lefebvre François.

— Au jour de travail à J.-B. Caves et Gaston Beverly, pour violences sur Michel Dupos.

— Trois jours de travail et vingt francs de dommages-intérêts à Gustave Duequemine, pour violences à Fernand Vandenbrouck.

— Un jour de travail à Julienne Willmisson, pour violences sur Julia Renard; à Georges Demal, pour violences sur Jean Wilquin.

— Deux jours de travail à la femme Marie Prudhomme, pour violences sur la femme Wilquin.

— Deux jours de travail à Emile Dolhoff, pour avoir frappé Jean Lemaire; un jour à Wolde pour violences sur Louis Apache.

— Trois francs d'amende et un jour de travail à Victor Mouvier, pour injures et violences sur Pierre Vercouter et inculpé de coups sur Jean Lemaire; sursis d'autre l'amende d'un mois.

### L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELÈVES DU FLOCON A LA FOIRE AUX PLAISIRS

Le clou de la Foire aux Plaisirs qui aura lieu dimanche et lundi prochains, 7 et 8 juin, organisé par l'Association Amicale des Anciens Elèves du Flocon.

En effet, cette Association organise pour le dimanche, à 6 heures ½ du soir, un grand gala sportif. Le morceau important de ce gala sera un combat de boxe, entre le professionnel Jean Augustin Petit, lier prévot à la salle Charlemont, et notre concitoyen, le maître Jean Desruelles, champion du monde de boxe française 1906, poids lourd. De plus, un critérium de lutte libre, auquel participeront tous les meilleurs lutteurs de la région, sera donné dans la même soirée. Un numéro encore peu connu dans la région, quoique pratiqué depuis longtemps par des amateurs qui aiment le sport gai, sera donné également dans cette séance sportive. Nous voulons parler du combat de « coqs-hommes ». 20 combats auront lieu au cours de cette fête.

Ce numéro a été donné pour la première fois en public, lundi dernier, aux magnifiques fêtes du Trichon, à Roubaix, sur un vaste kiosque ; 10.000 personnes y ont assisté, et si aucune n'est morte de rire, c'est que l'on ne meurt pas de cet exercice-là.

Pour les personnes qui ne connaissent pas ce sport, nous tenons à leur en donner l'explication. Comme pour de vrais combats de coqs, on représente et fait, de pure à une dimension de 16 mètres carrés, 2 hommes sont assis accroupis, les mains liées très fortement, un bâton est placé entre les jambes et sous les genoux. Au signal du chronométreur, ils s'avancent l'un vers l'autre, en sautant sur le derrière, et se combattent avec les pieds en cherchant à se faire tomber.

Il est très amusant de voir les efforts faits, pour se relever, par l'un ou l'autre, et souvent par les deux hommes, lorsqu'ils sont tombés, soit sur le côté droit ou le côté gauche. Il est très amusant pour les spectateurs, est très dur pour les « coqs », et il faut une grande force et une grande souplesse pour triompher.

Nous reviendrons sur cette fête, qui promet un réel succès.

### L'Asthme d'Été, — Ses Causes

(SUITE)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie sont : 1° l'hérédité ; 2° l'action des pollens, des pouselières et les microbes contenus dans les fosses nasales ; 3° l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le Narizol Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la Poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 3808


LILLE
Un grave incident à propos d'un billet de tramway


M. Marlin, commissaire du 8e arrondissement, a été saisi d'une affaire qui apparaît comme très grave. Lundi soir, M. Gaston Gigeul, 21 ans, employé de commerce, demeurant rue Mirabeau, 66, à Fives, venait à Lille chargé de plusieurs courses pour le compte de son beau-frère. Celui-ci lui avait donné vingt centimes pour qu'il pui faire le trajet en tramway. Le jeune homme avait pris place dans une voiture de la ligne Mongy. A hauteur de la rue Gosselet, le receveur, qui portait le numéro 3, fit remarquer à Gaston Gigeul que son ticket n'était plus valable et que pour continuer sa route, il lui fallait verser un supplément. Gaston Gigeul n'avait pas d'argent, soutint que le billet était excellent et refusa de descendre du car. Une courte discussion éclata entre les deux hommes et à ce moment le receveur prenant Gaston Gigeul par les épaules l'entraînait, paraît-il, jeté sur la chaussée. Le tramway repri sa route comme si rien ne s'était passé. Quelques instants après des passants trouvèrent l'employé de commerce, gisant sur la chaussée et vomissant du sang. Ils transportèrent dans une maison voisine où le docteur Bécour vint lui donner des soins. Ne relevant aucune contusion, le médecin attribua l'état du malade à une cause naturelle. Gaston Gigeul fut reconduit chez lui, sans avoir repris connaissance. Ses parents le croyaient malade. Dans un moment de lucidité, il leur fit le récit de la scène du car. Gaston Gigeul est retombé dans le coma et son état inspire de sérieuses inquiétudes.

Les parents ont déposé une plainte entre les mains du commissaire du 8e arrondissement.

Une enquête est ouverte.

## La Municipalité de Lille au Lycée Faidherbe

### Le congé de la Pentecôte

Mercredi dernier, dix minutes avant l'ouverture des classes du soir, la municipalité lilloise est venue visiter le Lycée Faidherbe. M. Delesalle, maire, et les adjoints, MM. Laurenge, Danchin, Brackers-d'Hugo, Crépy, qui reçus au parloir où le corps des fonctionnaires était réuni, sont les recevoir. M. Lyon, recteur de l'Académie, avait devancé de quelques instants l'arrivée des magistrats municipaux. L'entrevue a été cordiale et le plus grande cordialité.

M. R. Salé, proviseur, s'est plu à rappeler la bienveillance que la municipalité n'a cessé de témoigner au Lycée pendant les quatre années qui viennent de s'écouler. Il exprime l'espoir que cette bienveillance ne se démentirait pas au moment où le Lycée traverse une période de transformation qui exige le concours actif de ses amis.

M. le recteur, prenant ensuite la parole, a rappelé tout ce que la municipalité avait déjà fait pour la cause universitaire, la création du Lycée Fénelon, véritable bijou, qui peut être cité comme modèle du genre, concours actif pour la création de la Maison des Etudiants : tout cela laisse prévoir la même sollicitude apportée aux embellissements et agrandissements devenus indispensables devant la prospérité croissante du Lycée Faidherbe.

M. Delesalle a répondu de la façon la plus aimable. Il a rappelé le séjour que lui-même fit à notre vieux lycée. Il n'a pas caché son émotion de se revoir à ce parloir après une si longue absence. On aime à revoir ses vieux amis, dit-il. Il sait qu'on peut avoir toute confiance dans l'intelligente activité de l'administration, dans le zèle et la compétence du personnel enseignant. Des applaudissements ont salué la péroraison de M. le Maire.

Les grands élèves étaient déjà réunis dans leurs salles de classe, mais on avait groupé dans leur grande cour les élèves du petit lycée ; la municipalité les a passée en revue. M. Delesalle a trouvé des mots aimables pour les maîtres qui les présentaient et M. Reclerq a profité de la présence de plusieurs sympathétiques pour dire ses hautes vertus qu'il tient les répétiteurs du Lycée de Lille, qu'il a qualifiée de corps d'élite.

La municipalité s'est rendue ensuite à la salle d'escrime où l'adjudant M. Oudart qui en fait les honneurs avec la bonhomie dont il est coutumier.

A trois heures, la visite était terminée. Mais avant de quitter l'établissement M. le Maire avait demandé à M. le Recteur un jour de congé pour nos lycéens. Inutile de dire que cette requête reçut l'accueil le plus favorable. En résumé, bonne journée pour notre lycée. Les vacances de la Pentecôte pour nos Lycéens s'établissent ainsi : Sortie, le vendredi soir 5 juin, après la classe ; rentrée, le jeudi matin 11 juin. On fera ce jour-là les classes du mercredi.

### PREMIER CONGRÈS DE L'ART A L'ÉCOLE

MM. les membres du Congrès de l'Art à l'Ecole seront reçus officiellement par la municipalité, vendredi prochain 5 juin courant, à 5 h. ½ du soir. Les vins d'honneur seront offerts dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

# AUTOUR DE LILLE

**TEMPLEUVE.** — L'Harmonie Républicaine offrira gratuitement un grand concert musical, dimanche prochain 7 juin, à 6 heures précises, dans la salle des fêtes de la mairie. A l'issue du concert il y aura bal à grand orchestre.

**QUESNOY-SUR-DEULE.** — Par arrêtés préfectoraux, M. Charles Béghin est nommé administrateur du Bureau de bienfaisance, M. J.-B Hiquesney est nommé administrateur de l'Hospice. Nous adressons toutes nos félicitations à ces deux vaillants républicains.

**FRÂNES.** — Un carrossel en volée a eu lieu dimanche dernier, route de la Gare, organisé par M. Debecque, cafetier à la Gare ; pendant la durée du carrousel, une quête au profit des pauvres a été faite et a produit 9 fr. 65, qui ont été remis aux administrateurs du Bureau de bienfaisance par M. Désiré Caulier.

**HELLEMMES.** — M. Oscar Fanyau vient de mettre gracieusement à la disposition de la commission du Bureau de bienfaisance la somme de cinq cents francs pour une distribution extraordinaire de secours, à faire aux indigents, à l'occasion du renouvellement de son mandat. La distribution des bons de pain, de viande et de vin sera faite à la mairie le samedi 6 juin, de 6 heures ½ à 7 heures ½ du soir, **uniquement aux indigents inscrits sur les condoléances**, c'est-à-dire seulement ceux recevant des secours hebdomadaires.

M. Agache Emile, marchand brasseur, vient de remettre également au Bureau de bienfaisance la somme de cinquante francs, à l'occasion de sa nomination de premier adjoint au maire.

**HOUPLINES.** — On a découvert à proximité des écluses d'Houplines, le cadavre de M. Emile Madoux, 45 ans, ouvrier de filature, demeurant rue d'Ypres, à Armentières. M. Madoux avait quitté la filature Malieu, où il travaillait, samedi à midi. Il était souffrant depuis quelque temps. On ne sait s'il y a eu suicide ou accident.

**LOOS.** — L'Orphéon municipal de Loos organise le 14 juin prochain, salle des fêtes de la mairie, à 4 heures du soir, un grand concert au profit des pauvres.

Cette société s'est assuré le gracieux concours de l'Harmonie municipale de Loos ; de Mlle Crespin, cantatrice, prix du Conservatoire de Lille, de Mlle Pierce, et de M. Dussuzoy, lauréat de l'Union Française de la Jeunesse ; de M. Henri Crépin, baryton, soliste de l'Orphéon municipal, prix d'honneur du concours de solistes de Lille, de M. D'Hoghe, basse de l'Orphéon Municipal, et de MM. Moguez, Boussemart Jules et Monfort Jules, de l'Orphéon Municipal.

Le piano sera tenu par M. Weill, 1er prix du Conservatoire de Lille.


LA BELGIQUE
OSTENDE
PENTECOTE
HUIT KILOMÈTRES
est la longueur des
Grands Cortèges Carnavalesques
qui parcourront les rues d'OSTENDE, dimanche et lundi, avec environ 5000 participants et 40 chars.
Dans le défilé !
Les REINES DE PARIS ;
Les MAY-QUEENS DE LONDRES ;
Les REINES D'OSTENDE (Ostend).
Grand Bal Masqué
le dimanche au Kursaal
ouvert par toutes les Reines
Grands Concerts Symphoniques
DU KURSAAL
avec le concours de
Frieda HEMPEL ISALBERTI
Opéra de Berlin Scala de Milan


# Sports et Jeux

### COLOMBOPHILIE

**A Lille.** — La société colombophile « Les Bacs d'Alfa », chez M. Robbe, 52, rue du Faubourg-des-Postes, organise le lundi 8 juin, au concours sur Creil, 100 francs de prix d'honneur.

### ATHLÉTISME

**Championnats régionaux intercoloniaux**

Les épreuves de championnats régionaux intercoloniaux de sports athlétiques, en 1908, auront lieu au Stade Tourquenois, — le 21 juin, sur le terrain du Sporting-Club-Tourquenois, — courses à pied (100, 400, 800, 1500 et 5000 mètres) ; courses de haies (110 et 400 mètres) ; saut en hauteur avec élan et sans élan ; saut en longueur avec élan et sans élan ; lancement du disque ; lancement du poids.

Le 14 juin, aux bains municipaux, à Armentières (4 heures du soir) : épreuves de natation (100 et 200 mètres) Les dates des épreuves d'escrime et de tennis seront ultérieurement fixées.

Les demandes d'inscriptions pour toutes les épreuves doivent être adressées avant le 10 juin à M. Lucien, au jardin de Lille.

Les concurrents devront faire partie d'une association scolaire, affiliée à l'U. S. F. S. A., et être munis de la licence scolaire. Les demandes devront indiquer de la façon la plus précise le nom et le prénom de l'équipier, le nom de sa société et les épreuves auxquelles il désire prendre part, et devront être contresignées par le chef de son établissement.

Le Président de la Commission Scolaire,
R. SALÉ.

### HIPPISME

**Au Quesnoy.** — C'est dimanche, 14 juin prochain, qu'aura lieu la réunion annuelle des courses du Quesnoy. Le succès de cette réunion va croissant d'année en année, et les propriétaires-éleveurs, qui apprécient beaucoup la piste qu'ils jugent l'une des meilleures des hippodromes de province, ne sont pas étonnés.

Les délais d'engagement ne sont pas encore expirés pour toutes les épreuves. Seules, les 2e, 3e, 4e et 7e courses sont définitives, les autres, elles ont réuni ; pour la 5e course (mâles, 3e série), 18 engagements ; pour la 9e (steeple, 2e série), 19 engagements ; pour la 10e (haies, 2e série), 19 engagements ; pour la 7 (steeple militaire), 23 engagements.

Les épreuves s'annoncent donc comme devant être très intéressantes et très disputées.

Pour clôturer cette journée, la ville du Quesnoy, dimanche prochain, organise des concours, entre deux soirée un grand feu d'artifice, tiré par la maison Ruggieri et un grand bal public.

# LE NORD

## DOUAI

CUISSE FRACTURÉE. — On a transporté à l'Hôtel-Dieu Mme Clairet, demeurant avenue Delrain, 8, qui, en vaquant à ses occupations, était tombée et s'était fracturé la cuisse gauche.

BLESSÉ. — Jeudi matin, un vaquent à son travail habituel, M. Galel, ouvrier à la compagnie du gaz, demeurant 12, rue Morel, a eu l'orteil gauche écrasé. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SECOURS MUTUELS DE DOUAI. — Le bureau ne sera pas ouvert le dimanche 7 juin, fête de la Pentecôte. Les indemnités de maladie, de chômage, les pensions sur le fonds spécial de retraites et les majorations de pensions seront payés le samedi 6 juin, de 4 heures à 5 heures ½ du soir, au local de la société, à la mairie.

**PONT-DE-LA-DEULE.** — Mardi, à 6 heures du soir, le jeune Albert Loe, 4 ans ½, qui jouait sur le bateau de ses parents en stationnement sur l'Aerge, a été tombé dans la Deule et s'est noyé sous les yeux de sa mère impuissante à le sauver. Son cadavre n'a été retrouvé que mercredi dans la journée.

## VALENCIENNES

LA BRADERIE. — Une indiscrétion nous permet d'annoncer une attraction toute nouvelle pour l'ouverture de la Braderie. A six heures du matin, exécution des salves d'artillerie des Pétrarque d'Armes précédés de fanfares, tambours et clairons, proclameront l'ouverture de la Braderie. A 8 heures du matin aura lieu sur la place du Marché-aux-Herbes un lancer de ballons portant des pochettes-primes. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des diverses attractions de la Braderie, au fur et à mesure qu'elles parviendront à notre connaissance.

LES PROXÉNÈTES. — Sur la plainte d'une jeune fille de 16 ans, servante dans un estaminet, la patronne de ce cabaret a été arrêté pour incitation d'excitation de mineurs à la débauche.

DU CALME. — Albéric Loubette, cabaretier, rue de la Clé, 34, sait pertinemment que les gens agents qui l'invitaient à fermer son estaminet, alors qu'un établissement similaire du voisinage demeurait ouvert ; « Vous avez sans doute toutché 40 sous pour laisser ce débit ouvert ».

LES FÊTES DE QUARTIERS. — La fête annuelle des rues Sauteur, Fernig, Barbe-Parent, Emmanuel-Bary et de l'avenue Dampierre, au faubourg de Lille, aura lieu les 6 et 10 août. Les comités des fêtes est ainsi composé : Président, MM A. Rayer, secrétaire ; H. Defay ; trésorier, H. Caloy ; membres : MM. Andoyal, Emile Bouchez, Théodore, Haroux, Rémy, Hausay, Lejeune, Bouy, Stable, Antoine Duée, Borche, Haulle, Cambertain, Drétin, Goblet et Carlier.

**SAINT-SAULVE.** — La sieur Paul Doumenel, domestique, rue de Lille, à Valenciennes, s'est présenté chez Mme Bienfait, épicière, en se disant envoyé par M. Auguste Hoquet, fabricant de chaux, qu'il venait de quitter et s'est fait remettre pour 5 francs 50 de marchandises ; après quoi, il a pris la fuite.

**SAINT-SAULVE.** — Eugène Denoyelle, peintre à Beuvrages, et Emile Denoyelle, menuisier à Valenciennes, ont été arrêtés pour injures et outrages violents à l'égard du garde champêtre Houpe dans l'exercice de ses fonctions.

**LIEU-SAINT-AMAND.** — M. Gossel, conseiller municipal, vient d'adresser à M. le sous-préfet sa démission de conseiller municipal.

**HELESMES.** — M. J.-B. Lecomte, cultivateur, est nommé membre du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Louis Lecomte, décédé.

## CAMBRAI

AU CHAMP DE COURSES. — La nuit dernière, vers minuit, des malfiateurs ont causé des dégâts dans dans l'installation du champ de courses. Le chien de M. Ségard, gardien des installations, qui avait donné l'éveil, celui-ci aperçut deux individus et lâcha un coup de fusil. Le bruit de la détonation mit en fuite les malfiateurs qui avaient eu néanmoins le temps de couper la toile de 14 m. sur 6 m. du buffet des tribunes. Ils ont abandonné sur place un chapeau, un fusil dit « épervier » et une « mallette » contenant 1 kil. de poissons. On suppose qu'il s'agit de braconniers du canal M. Dewez, propriétaire, informé par M. Visse, inspecteur de police, ont fait sur place une enquête qui aura sous doute quelque résultat.

## DUNKERQUE

ARRESTATION. — Antoine Depierre, journalier, a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur.

VOL. — Une enquête est ouverte au sujet d'un vol d'une montre et d'une chaîne en argent, commis au préjudice de M. Ernest Steylaers, ouvrier chaufronieur, demeurant 14, rue Fockedey.

ACCIDENTS. — Pendant le déchargement d'un wagon au Freycinet I, M. Théophile Barizeel, journalier, demeurant à Saint-Pol-sur-Mer, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé par la chute d'un cylindre.

— M. Pierre Prudhomme, journalier, qui travaillait à bord du vapeur « Jet » a été atteint par un coup de benne qui le blessa grièvement au bassin.

UN BAIN FROID. — M. Eugène Vercoutier, ouvrier au port, demeurant à Saint-Pol-sur-Mer, était occupé au déchargement du vapeur « Hercule », lorsqu'il fit un faux pas et vint tomber dans la darse. Un sous-brigadier et des douaniers de service auprès du navire, se portèrent au secours de l'ouvrier et, à l'aide de la ligne Brunel, purent le ramener sain et sauf.


PAS-DE-CALAIS
ARRAS


CABARET MIS A SAC. — Trois mineurs d'Arras, les nommés Edouard Coquidé, 29 ans, rue des Processions, 2 ; Maurice Derisbourg, 19 ans, rue Méaulens, 6, et Romain Grudet, 19 ans, rue des Trois-Visages, 49, n'étaient pas allés dans la mine et, pour passer le temps, avaient vidé mont bouteilles et absorbé les consommations les plus variées. Le soir, vers dix heures étant ivres, ils se rendirent à l'estaminet Brement, rue Méaulens, 50. A un certain moment, le cabaretier accuse l'un des trois clients de lui avoir enlevé une bouteille de champagne. Les trois mineurs se mirent à crier et bientôt devinrent menaçants. Puis, tout à coup, ils mirent à sac le cabaret et brisèrent le bec de gaz, une glace, deux chaises, deux tables, vingt chopes et une dizaine de vitres. Un des individus fut ensuite une chope dans la direction de M. Brement qui fut sérieusement coupé à la lèvre inférieure. M. Brement fut ensuite frappé par ses trois clients et eut deux dents brisées. Mlle Olry, qui demeure chez M. Brement, reçut aussi des coups. Cette scène avait occasionné un rassemblement d'une centaine de personnes. Avisés de ce qui se passait, les gardiens de la paix Lefebvre et Debove se rendirent chez M. Brement, mais les individus avaient déjà pris la fuite. Mercredi matin, à la première heure, le sous-brigadier Warembourg dépêcha les gardiens de la paix Place et Legras au domicile des trois mineurs qui furent cueillis avant leur départ à la mine. Ils ont été mis en violon, puis déférés au parquet. Derisbourg et Coquidé ont été en outre mis à partir avec la justice. Coquidé a pris place aux cambriolages de la Grande-Place et du Bureau de Bienfaisance.

CONCOURS NATIONAL DE L'ART A L'ÉCOLE. — Journée du lundi 8 juin. — Visite à l'Hôtel de Ville. Programme : A 2 heures et demie, réception des Congressistes à la gare ; départ pour l'Hôtel de Ville. A 2 heures ½, visite des Salles des Mariages historiques ; Grande-Place et Petite-Place. A 3 heures ½, visite et réception à l'Hôtel de Ville ; visite du Beffroi. A 5 heures trois quarts, visite du Palais Saint-Vaast ; les Cloîtres, le Musée de Peinture. A 6 heures et demie, à l'Ecole nationale des Arts décoratifs, « Classes décorées ». Les Ecoles normales ; exécution de danses. A 8 heures un quart, salle des Concerts ; exercices de gymnastique rythmique (méthode Jaques-Dalcroze) ; chansons de plein air, par un groupe d'Elèves des Ecoles communales de Fives. A 9 heures trois quarts, visite au Collège de Jeunes Filles ; classes décorées ; divertissement par les Elèves du Collège, dans le parc. A 7 heures, dîner à l'Hôtel de l'Univers. A 9 heures, illumination de la Petite-Place, de l'Hôtel de Ville et du Beffroi.

## BÉTHUNE

**BILLY-MONTIGNY.** — En vertu d'un extrait de jugement le condamnant à 15 jours de prison pour vol, le sieur Paul Brunet, 31 ans, mineur, a été arrêté.

**LIÉVIN.** — Des gamins et quelquefois de jeunes gens assez âgés pour connaître la portée de leurs actes, s'amusent à jeter des pierres sur les trains qui empruntent la ligne de Lens à Béthune. Souvent, ces actes stupides sont commis à Billy-Crenay et Liévin, à proximité de la fosse n° 11 des mines de Lens et Béthune ; quelques jours encore, une machine qui revenait haut-le-pied, fut reçue par une grêle de pierres, une machine-outil en fut brisée. Une enquête est ouverte. Si les auteurs de ces actes stupides, qui pourraient avoir de graves conséquences, sont connus, le second pinces sévèrement, comme le mériteraient.

— A la faveur de la nuit des carreaux ont été brisés à la demeure de Edouard Godbert, mineur, Hameau de Calonne.

**BEAUN-LIÉTARD.** — L'Orphéon des Mines a donné son concert de veille de Pentecôte, chez Mme Lompret ; il y avait salle comble. Les exécutions sont irréprochables et peuvent nous permettre de compter sur un magnifique concours. Nous espérons que la belle ville de Remes entendra les cris répétés de Vive Hénin.

— La Fanfare des Trompettes, président M. Paul Delaplace, et le Chœur Mixte, exécuteront programme du concours d'Abbeville, dimanche prochain, sur le kiosque de la place de la République : 1° Le Tour Malakoff ; 2° Vers la Victoire ; 3° Prosperité, au bois ; 4° L'Union Française des Trompettes ; 5° Cor Coquelet.

— Par une heureuse inspiration, le dispositif du champ de foire reçoit quelques modifications dimanche prochain. La place Carnot sera dégagée, et la circulation devendra aisée et agréable. Il y aura deux rues, une au centre et l'autre face aux habitations longeant la haute Vélationale. Cette disposition évitera les encombrements qui se produisent en face des établissements consacrés, et permettra au public de rester comme il convient au cours de sa promenade et surtout de ne pas craindre trop les pieds des voisins.

## SAINT-OMER

VOL A LA BASILIQUE NOTRE-DAME. — Des malfiateurs se sont introduits la nuit dernière à la Basilique Notre-Dame. Ces malfiateurs qui ont se laissé enfermer le soir dans l'édifice dont ils ont pu ensuite visiter à leur aise les diverses parties. Ils n'ont pu s'emparer que de quelques bagues et médailles dans grande valeur marchandise.


VÉRITABLES
GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK
CONSTIPATION—MIGRAINES—CONGESTIONS
Quel qu'en fasse, chocolat et café des Galeries Lilloises ont conquis les Lillois qui en mangent 300 k. par jour. Epicerie, confiserie. 4330B


## FINANCES

Paris, 4 juin 1908.

L'ensemble du marché est bon.

Le 3 % se relève à 95.50.

Les établissements de crédit sont fermes : Rangée de hausse : Rente 3 % ; Rente 4 % ; Compte 3 %.

La Banque Franco-Américaine ne s'écarte par 600, toutefois un relèvement des cours reste probable.

Fermeté du Crédit Foncier Mexicain à 379.

Les Chemins de fer Français sont calmes : Nord 1780.

On demande à 466 les obligations Nord-Est de l'Espagne. Sa charge annuelle n'est que de 807.000 fr. alors que ses recettes nettes sont susceptibles d'atteindre 1.300.000 fr.

Les recettes de la Compagnie des Tramways, Force et Eclairage, à Rio-de-Janeiro, sont pour le dernier trimestre mois, en plus-value de 33 % sur l'an dernier.

L'action Prodownik s'échange à 535. Pour 1907, le dividende de 121 % n'a pas absorbé le montant du bénéfice.

L'Omnibus remonte à 940.

Les Fonds d'Etats Etrangers restent très fermes.

Amélioration de l'Extérieure à 96.55, du Turc Unifié 96.60.


HEMORROIDES
Traitement par l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL.
Le FLACON : 4 f. 50. Ecrire : 20, Rue de La Rochefoucauld, PARIS
pour recevoir franco la Brochure explicative
Méfiez-vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la signature NYRDAHL. 4061


# TRIBUNAUX

### Conseil de guerre de la 1re région

Séance du 4 juin 1908

Gourvest Alexandre, soldat au 73e d'infanterie, abandon de poste étant de faction, trois mois de prison.

Agrain Arthur, soldat au 73e régiment d'infanterie, abandon de poste étant de faction, désertion à l'intérieur, acquitté.

Dutier Alexis, jeune soldat du recrutement de Valenciennes, classe 1908, insoumission, un mois de prison.

Decottignies Achille-Joseph, territorial, recrutement de Lille, classe 1891, insoumission, un mois de prison.

Lainé Louis-Joseph, territorial, recrutement de Lille, classe 1890, insoumission, acquitté.

### Tribunal correctionnel de Cambrai

Ignobis individu. — Pour s'être, le 23 avril, à Saint-Hilaire, volé des vêtements appartenant à la personne d'une jeune enfant de 5 ans, la petite Aimée Chatelain, le sieur Lebue Augustin est condamné à deux mois d'empris